



Le conseil d'école s'est réuni le 14 mars 2024 dans la salle de restauration maternelle de l'école.

Etaient présents :

- M. Sassi interlocuteur Mairie du 7^{ème} arrondissement secteur Blandan.
- Les représentants élus des parents d'élèves, Mesdames Boulala, Boussaboua, Goffard, Moginot-Davila, Planel, Ursulet et messieurs Athiel, Bourgeat et Devidal.
- Mmes Campan, Pfeiffer, Maigre, Cuxac, Durrenmath, Buscail, Defours, Margaridenc, Surat, Muzette enseignantes, MM. Cusset, Navarro-Perrin, Savigny enseignants,
- M. directeur ALAE, Lou Olagnon
- M. Delor et Mercier, DDEN
- Mmes Cadirone et Guigo, ATSEMS
- Mmes Ducroux, Guitton, Pauchon, Silvino, AESH
- Mme Dauvergne, ASEP
- Mme Abdellilah, gardienne de l'école.

Excusés :

- Mme. Parrini, Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription de Lyon 7^{ème}-La Mulatière
- Mme Florence Lecluse, adjointe à l'enfance et à l'éducation
- Mmes Smaldore, Toutant et Quesnel, enseignantes

Secrétaire de Séance :

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

Point n°1 : La sécurité à l'école :

a) Les demandes de travaux :

Plusieurs points sont mis à l'ordre du jour :

- Le changement des BSO (brise soleil orientable) de plusieurs classes. Certaines lames fixées sur un rail ne peuvent plus être relevées et les fenêtres des classes restent donc obstruées toute l'année. Nous demandons ce soir l'éventuel remplacement de ces volets par des volets roulants. : le devis pur la face sud (côté maternelle) est réalisé en février 2024. Les BSO des classes de maternelle seront remplacés par des volets roulants et les SO de l'étage seront réparés ou remplacés par des matériaux similaires.
- Réparation du bardage bois de la façade sud du bâtiment. Avec l'ensoleillement, le parement composé de planches de bois fixées elles-mêmes sur une structure bois a subi l'influence des variations thermiques et météorologiques. Cela a fragilisé l'ossature dans laquelle les vis retenant les chevrons ne tiennent plus. Cela présente un grand risque de chute des lames de bois dans la cour récréative de la maternelle. A cette demande s'ajoute celle d'un nouveau traitement du bois qui en 10 ans n'a jamais été nourri et protégé des intempéries. Un devis a été réalisé. Il était prévu durant les congés d'été 2023 que ce chantier soit réalisé mais cela a été reporté à une date inconnue à ce jour.
- Remplacement d'un panneau de basket de la cour récréative de l'école élémentaire. Suite à notre demande du mois de mars 2023, les panneaux ont été contrôlés et remplacés.
- Remplacement du système électrique gérant l'ouverture des portes coupe-feu : réalisé le mercredi 3 mars 2024. Tout est rentré dans l'ordre.

- L'installation d'un système d'alerte intrusion pour permettre de prévenir de manière audible l'ensemble du public accueilli au sein de l'établissement. Actuellement, cet avertissement sonore se fait à l'aide d'une corne de brume et d'un sifflet FOX40 qui nécessite le déplacement de la direction dans l'établissement. De plus, tout adulte de l'école doit pouvoir prévenir la communauté éducative. Exercice intrusion réalisé le 12/03/2024, le système d'alerte sonore doit être revu (peu audible). La question des portes traversantes si un enseignant n'est pas dans sa classe se pose car cela peut mettre en péril la classe voisine.
- Dans le cadre du projet de l'école et de son axe EDD (environnement et développement durable) conjoint au projet communal de réflexion sur les nouvelles destinations des cours récréatives, l'équipe souhaite équiper l'espace de la maternelle de 2 tables de jardin sur le modèle de celles existantes dans la cour d'élémentaire mais adaptée à la taille du public de maternelle accueilli. Réitération de cette demande.
- Remplacement des protections autour des poteaux (des cages de football) dans la cour de l'élémentaire : réponse négative apporté à la direction au mois de septembre 2024.
- Ajout de protections sur les poteaux en béton du préau : réponse idem à celle ci-dessus.

b) Le conseil d'élèves

Le conseil d'élèves est un outil qui permet d'installer entre les élèves un espace de débat, d'expression libre, de suggestion, de décision sur des projets et événements en relation avec la vie de l'école. . Espace de dialogue sur les problèmes rencontrés dans l'établissement, d'élaboration de règles de vie scolaire et de rappel à la loi par les élèves eux-mêmes, le conseil d'élève constitue un puissant outil de régulation de la vie à l'école et permet de faire vivre une expérience démocratique, tout en contribuant à l'amélioration du climat scolaire. Il peut aussi être l'occasion de débats par lesquels les élèves peuvent partager librement leurs émotions et leurs impressions sur une expérience vécue.

Le premier conseil de l'année a eu lieu début février avec pour thème : la cour de récréation. Les points traités furent les suivants :

- Le football
- Les jeux de sociétés
- Les « patrouilleurs »
- La propreté.
- Le banc de l'amitié
- Une marelle

Le conseil des maîtres a analysé les idées et propositions pour leur mise en œuvre effective (selon les cycles).

Nous autorisons donc les élèves à jouer lors d'une récréation par semaine. Concernant la réintégration du football, les élèves s'engagent à être soucieux de l'intégration de chacun et chacune. Tous les élèves doivent pouvoir se sentir libre de venir jouer au foot sans peur de rejet ou jugement.

c) Le PPMS : plan particulier de mise en sécurité

Définition du PPMS : il est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes en cas d'accident majeur interne ou externe à l'établissement.

Cette contractualisation est mise à jour chaque année et des exercices d'entraînement effectués dans le respect de la réglementation définie par la Préfecture et l'instruction du 12/04/2017 du MEN.

Ainsi 3 types d'exercices sont programmés dont certains ont déjà eu lieu :

- L'alerte INTRUSION : un scénario détaillant l'intrusion armée d'un individu au sein de l'établissement. Cet exercice s'est déroulé le 12/03/202 à 9h15. Il a duré 10 minutes. Toutes les classes se sont mises à l'abri dans les espaces classes ou locaux sportifs (selon l'emploi du temps). L'objectif était de se cacher et de maintenir le silence pendant toute la durée de l'exercice.

Pour les élèves de maternelle : l'entraînement est présenté comme un jeu de cache-cache.

Pour les élèves d'élémentaire, une présentation et contextualisation de l'exercice est faite.

Il est à noter le sifflet insuffisamment audible pour certaines classes et le problème de fermetures des classes vides

- L'alerte RISQUE MAJEUR : un exercice est à prévoir en 5^{ème} période et au cours duquel, on va entraîner nos élèves à réagir face à l'accident chimique principalement. De la même manière que pour le premier exercice évoqué précédemment, la dimension éducative est importante : on permet aux élèves et aux adultes de l'école d'acquérir des réflexes et des automatismes face à l'évènement (ne pas sortir, fermer toutes les fenêtres, écouter France INFO et rassurer les élèves qui pourront continuer de suivre les enseignements normalement en classe ou en salle d'EPS.)
- Les exercices incendie : il s'agit d'en faire au mois 3 par an. Le premier a eu lieu le 10/10/2023. Ce premier exercice était prévu et annoncé à l'ensemble des adultes de l'école. L'évacuation des bâtiments s'est réalisée en 1min et 57 secondes sans aucun incident. Deux autres exercices auront lieu de manière inopinée d'ici la fin de l'année et sur des horaires variés (temps méridien, temps de couchettes...)
- Réflexion avec un professionnel pour creuser cette question et réagir au mieux, sachant que nous entraînons les enfants à se confiner mais en cas d'intrusion, la meilleure solution est de s'enfuir. En cas d'alerte chimique, il faut cependant se confiner.
- Départ de feu dans la cave en période 3. Les services ont réagi rapidement. Tout est rentré dans l'ordre rapidement. Le feu n'aurait pas pu se propager dans les locaux.
- Question des parents si possibilité de passer par le couloir en maternelle à 8h20 mais réponse négative du préfet. Dans certaines régions, l'alerte attentat a été levée mais toujours pas en Rhône-Alpes.

Point n°2 : Le périscolaire

Prise de parole par le directeur adjoint du périscolaire OLAGNON Lou.

Depuis le dernier conseil d'école, quelques changements au périscolaire. Les parents peuvent rentrer en sortie de garderie. L'ordre de passage redémarre pour la rotation des ce1. Pour la prochaine période, nous essayons de diversifier davantage les activités (malle de 7 jeux en bois reçue pour cette période) ; activité sophrologie et relaxation ; initiation langue des signes ; participation à la grande lessive sur les ateliers du mercredi.

Quelques infos mais rien d'officiel (infos aux parents début avril). Campagne d'inscription en avril. Plus deux temps séparés (un temps unique). Décision de la mairie sans concertation des parents d'élèves. Les parents ne peuvent venir qu'à partir de 18h pour l'élémentaire et 17h45 pour la maternelle (horaires échelonnés). Goûter puis 2 possibilités : devoirs / lecture / calme ou jeux de société / sport / activité. Les enfants choisiront. Question des parents sur la question des devoirs s'ils ne sont pas faits avant 18h. Réunion en mairie, projet commun aux écoles de Lyon. Plus d'inscriptions automatiques. Nous n'avons pas de réponse à donner si les places seront limitées ou pas.

Plainte d'une maman sur l'encadrement en périscolaire : lumière éteinte pour le calme, coup de sifflet dans le gymnase pour avoir le silence, empressement des animateurs envers les enfants pour goûter. Les parents ont conscience des difficultés de l'emploi d'animateur (peu de reconnaissance, mal payé, etc.). Malgré les mails, pas de réponse de Monsieur Ivanès. Les parents proposent et demandent plus d'affichages sur les activités proposées (ils se demandent souvent ce que font les enfants durant le temps périscolaire). Réponse de Lou : manque d'effectif, beaucoup de retard, on traite l'urgence en priorité.

Les parents d'élèves ont déjeuné à la cantine la semaine dernière, ils ont eu confirmation qu'à 13h45 certains enfants faisaient encore la queue pour aller manger alors que durant le repas ils ont pu remarquer que des tables restaient vides.

Lou : en théorie, les derniers enfants qui rentrent à la cantine mangent à 13h30/35. Ce jour-là beaucoup de retard (apparemment inhabituel). On tente de gérer le flux au mieux. On ne pointe personne. Périscolaire ? Personnel cantine ? Proposition système de badge ? Obligé de faire passer classe par classe ?

Chacun fait de son mieux pour gérer les 253 enfants mangeant à la cantine.

Monsieur Ivanès ne travaille pas le jeudi (conseils d'école 1 et 2 des jeudis). Le troisième sera sûrement un mardi. Les parents pensent que ce serait bien qu'il soit présent pour ces rencontres. Lou fait un gros travail afin de combler et gérer au mieux l'absentéisme des animateurs.

Pourrions-nous imaginer faire venir certains parents ? Problème de sécurité et de responsabilité, juridiquement impossible mais ils peuvent postuler en tant que vacataire.

Qualité des repas suite à l'expérience du lundi 11 mars ? Pas mauvais mais la présentation ne donne pas envie. L'aspect ne donne pas envie.

Intervention des ATSEMs : difficulté lors de certains services en maternelle (il faut servir, couper, manipuler) et l'accompagnement des enfants au repas en pâtis. Nous ne pouvons pas toujours voir s'ils ont mangé correctement.

Début du ramadan : démarre de plus en plus jeune, dès le ce2, depuis lundi des enfants n'ont pas mangé. Cas de conscience difficiles. Concertation avec d'autres directeurs. Les enfants sont obligés de manger s'ils sont sur l'école lors du ramadan. Question des sorties USEP pour les cycles 3 (activités sportives), pour une question de sécurité, si l'enfant veut faire le ramadan, il ne partira pas en sortie scolaire ? Pas de jugement du tout, question de sécurité physique des enfants. Quel appui de la mairie ? Comment faire si un parent est agressif ? Soit l'enfant ne participe pas au pic-nic et vient après sous la responsabilité des parents ; cela ne doit pas être de la responsabilité des enseignants.

Principe de laïcité ? Principe de neutralité des enseignants mais soucieux de sécurité pour l'enfant au sein de l'école et de l'enseignant en terme juridique et envers les parents si un problème survient à cette période-là. Par exemple, si un enfant fait un malaise, le premier secours porté sera l'hydratation et l'alimentation. Et si la mairie faisait un message ? Peut-être trop stigmatisant ? Périscolaire ou éducation nationale ? Rappel de laïcité ?

Point n° 3 : L'Évaluation Externe de l'école DAUBIE :

Texte de référence: *La loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance*

Les finalités et le déroulement de l'évaluation d'école s'appuie sur la démarche de complémentarité entre l'auto-évaluation et l'évaluation externe. L'évaluation d'école : idées de valeurs ; aide à la rédaction du projet d'école.

Ce travail engage toute la communauté éducative en les différentes phases de la démarche :

1- L'ensemble de la communauté éducative a réalisé une auto-évaluation à différents niveaux :

- enseignants
- Atsems
- AESH
- Périscolaire
- parents : 81 réponses au questionnaire académique
- élèves : 25 réponses au questionnaire académique (CE2/CM1/CM2) uniquement CM1/CM2, les ce2 avaient un besoin d'accompagnement de l'adulte qui inconsciemment ôtaient leur spontanéité.

À l'issue de ces recueils, l'équipe a élaboré un rapport d'auto-évaluation de 32 pages envoyé à l'équipe d'évaluateurs externes.

2- L'évaluation externe poursuit le travail engagé par l'équipe après avoir pris connaissance du rapport d'auto-évaluation. Elle se traduit par la visite, le jeudi 21 mars 2024 toute la journée, d'un groupe de 4 évaluateurs: un Inspecteur de l'Éducation Nationale, deux conseillers pédagogiques et 1 directeur d'école totalement déchargé. Ils vont s'entretenir avec les différents membres de la communauté éducative : enseignants, parents, Atsems, ASEP, périscolaire, élèves...Ils ne sont pas du tout du secteur. Rencontre avec parents d'élèves (temps d'échange).

3- Un retour a lieu à l'issue de la visite. Ce retour sera présenté lors du dernier conseil d'école de l'année. Les remarques constitueront les points d'appui pour engager la rédaction du nouveau projet de l'école Julie-Victoire DAUBIE.

4- Rencontre avec les enseignants sur le temps méridien : demande de la part des évaluateurs de rencontrer les enseignants cycle par cycle (les collègues de Crestin se joindront à l'équipe du cycle 1).

5- Rapport soumis aux enseignants et présentation du rapport au troisième conseil d'école et point d'appui pour le projet d'école 2024/2029.

Point n° 4 : Les inscriptions scolaires 2024-2025

Les inscriptions scolaires ont débuté en mairie au mois de février 2024.

- Pour les élèves de maternelle, une réunion d'informations à destination des familles « Bienvenue à l'école maternelle » a eu lieu le mercredi 14 février 2024 de 16h00 à 18h00 dans la salle des mariages. 2 canaux étaient possibles : en présentiel ou en distanciel via un lien qui sera disponible aux familles sur le site de la ville de Lyon (www.lyon.fr) 18 pré-inscrits en maternelle, 48 CP pré-inscrits : utiles pour les commissions de dérogation.
- Le quartier : Evolution du paysage scolaire avec le déménagement de l'école BLANDAN sur son site définitif au 1 impasse des Chalets depuis le mois de septembre 2023. Elle fut inaugurée en septembre sous le nom de Frieda Kahlo. Les périmètres scolaires restent inchangés pour la prochaine rentrée. Seules les écoles Crestin et Daubié ont un périmètre commun. Question posée aux parents des élèves de maternelle sur comment ils font leur choix entre Crestin et Daubié car partage d'un même périmètre (choix libre des familles).
- Les élèves actuellement scolarisés sur l'école en dérogation par manque de place sur Khallo il y a quelques années pourront poursuivre leur scolarité sans obligation de regagner leur école de secteur. Toute scolarité initiée dans un établissement peut être poursuivie jusqu'au CM2 dans le même établissement.
- Une fermeture de classe sur Daubié en élémentaire. Menace d'une deuxième fermeture, vigilance et regard notamment sur la maternelle pour éviter une seconde fermeture.
- 59 élèves de CM2 vont quitter l'école au mois de juillet pour entrer dans la grande aventure du collège et 48 élèves de GS montent au CP. L'équilibre chiffré n'est malheureusement pas conservé et entraîne une fermeture de classe en élémentaire pour la prochaine rentrée de 2024. Il est encore trop tôt pour avoir une idée des profils des 15 classes à la rentrée.
- Le démarrage de la campagne des inscriptions a permis cependant de bien mieux anticiper les dérogations et leur effectivité sans attendre fin juin comme traditionnellement.
- Les rendez-vous de finalisation d'inscription auprès de la direction de l'école ont débuté via une application EVENTO (agenda électronique). A ce jour, 33 familles ont déjà choisi un créneau.

Point n° 5 : La liaison CM2-6ème

Elle se traduit tout au long de l'année par différents moments :

- Présentation du collège Clémenceau par la principale adjointe venue sur l'école au mois d'octobre 2023 à 18h00.
- 1 conseil d'école-collège réunissant professeurs des écoles de CM1 et CM2 et professeurs de 6^{ème} pour un travail commun autour de problématiques spécifiques à l'entrée en 6^{ème} (15/11/2022 et 16/01/2023).
- Des portes ouvertes organisées par le collège à destination des futurs élèves et de leur famille : le 24/01/2023 de 17h00 à 19h30.
- Une visite du collège est prévue en juin pour tous les élèves de CM2 avec leur enseignant pour découvrir le fonctionnement de la 6^{ème} et les spécificités du second degré. La date n'est pas encore définie.
- Depuis le 1^{er} Mars 2023, la campagne appelée AFFELNET (Affectation par le Net) a démarré. Il s'agit d'une procédure informatisée d'affectation, déployée sur les Académies depuis 2008. Cette démarche s'organise autour de la distribution de deux fiches à remplir par les familles.

Le VOLET 1 collecte les données administratives (adresse postale, n° de téléphone, mail...) des familles afin de les rentrer dans la base de donnée nationale.

Le VOLET 2 sera distribué à compter du 16 mars 2023 aux familles. Il s'agira sur ce volet de spécifier la destination du collège pour la rentrée 2023. Un pas à pas sera distribué aux familles pour les aider dans leur démarche. Par son retour à la direction, les informations sur le collège choisi pourront être saisies dans le logiciel académique.

La direction reste disponible pour toute famille souhaitant un accompagnement pour remplir le document. Mme Patriarca se rendra dans chaque classe de CM2 pour expliquer également aux élèves les points importants de ce volet 2.

Entre 40% et 50% des élèves partent dans le privé. Certains vont dans d'autres collèges publics que Clémenceau également. L'affectation au collège se fait en fonction du lieu d'habitation de l'enfant.

La visite du collège avec l'enseignant aura lieu le 28 juin 2024 pour les CM2 (après-midi).

A un autre niveau scolaire : Mise en place d'une liaison crèche / école maternelle avec la proposition de plusieurs spectacles de marionnettes pour lesquels les enfants de crèche sont invités.

Ce spectacle est présenté aux futurs élèves de l'école et aux PS actuels.

Une fois par période puis une fois par mois, les enfants des crèches Blandan et Chevreul (5 enfants) viennent voir un spectacle de marionnettes + gâteau + danse. Expérience faite l'année passée, les élèves de PS ayant vécu cette expérience ont fait une très bonne rentrée sans encombre.

Point n° 6 : LES AIDES pour les élèves

Chaque élève évolue à son rythme mais peut rencontrer dans son parcours scolaire des difficultés passagères ou plus pérennes. Pour accompagner chacun de ces élèves, l'école dispose, en plus des adaptations pédagogiques élaborées par chaque enseignant dans sa classe, de collègues spécialement formés et diplômés pour apporter de l'aide.

Nous disposons d'un RASED et d'une équipe de 8 AESH (Accompagnant pour élève en situation de handicap).

-Le RASED (réseau d'aide et de soutien pour les élèves en difficultés) : sur l'école Daubié, ce réseau est constitué de 2 collègues enseignants : une psychologue de l'Education Nationale et un rééducateur. Ils visent à prévenir et remédier aux difficultés scolaires qui résistent aux aides que les enseignants des classes apportent à leurs élèves. Mme Bellemain (psychologue) et M.Ginet (maître G) constituent le RASED de l'école.

Actuellement, nous n'avons que la psychologue de l'éducation nationale pour nous aider, aucun enseignant spécialisé. Le service médico-social est au complet avec un partenariat fort et bien construit avec l'équipe éducative (infirmière + assistante sociale).

-Les AESH : Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sont des personnels chargés de l'aide humaine. Ils ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap, qu'ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif. Ils sont des acteurs-clés qui contribuent à la mise en place d'une École pleinement inclusive, pour offrir à chaque élève, de la maternelle au CM2, une scolarité adaptée à ses besoins. Sur l'établissement c'est une équipe, cette année, de 7 AESH qui accompagnent 15 élèves reconnus par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées comme ayant besoin d'un accompagnement humain en classe.

Le PIAL sera en recherche d'AESH pour la rentrée prochaine.

Point n° 7 : Le projet d'école et les sorties pédagogiques qui en découlent

Le projet d'école est construit autour de 3 axes pédagogiques dont les sorties pédagogiques viennent porter les attendus visés en plus des activités de classe.

La liste des actions et sorties passées et à venir sont répertoriées dans le tableau ci-dessous :

PROJET	DATE	ECOLE/CLASSE
PROJET MUSIQUE	Septembre 2023	CP et CE1
USEP:CROSS	Nov-décembre 2023	CE1-CE2-CM1-CM2
Spectacle de Noël: <i>Le Lutin de Noël</i>	Décembre 2023	Cycles 1 et 2
Le musée de l'Imprimerie	Novembre/Janvier/mai	GS-CP-CE1
Plantes et Graines	Les trois trimestres	CP et CP/CE1

Musée du moulage		Sur toute l'année	Maternelle et élémentaire
Intervenant Danse « Les écorchés »		Janvier-Février 2024	Maternelle
M'T Dents		Février 2024	GS Daubié + Crestin
Musée Gadagne		Février 2023	PS et MS
Patinoire		Novembre à Mars 2024	2 CM1 + CM1/CM2
USEP: Jeux collectifs ou Badminton		Mars et Avril 2023	CE1 CE2 et 2 CM1
Gymnastique: intervenants		Janvier à Avril 2023	2 CE2
Vélo		Mai et Juin 2023	2 CM2
Cinéma COMEDIA		Toute l'année	CP au CM2
La journée nationale des ATSEMs		Vendredi 22 mars 2024	Maternelles DAUBIE et CRESTIN
Intervenant d'Orientation Course		Avril et mai 2024	CE2 9
Batucada		Toute l'année	CM1 et CM2
Intervenants Handicap visuel		Février 2024	Les 3 CE2
Spectacle MJC Laennec		Janvier 2024	CE2 10
Spectacle MJC Jean Macé		Janvier et Mars 2024	Maternelle, CP et CE1
La grande lessive		Octobre 2023 et Mars 2024	Maternelle et élémentaire + maternelle CRESTIN
Intervenants « Calabash » Danse:		Avril 2024	Classes de CE2
Natation à la piscine TRONCHET		Novembre à Juin 2024	CP et CE1
Défilé de Printemps		Le mardi 7 mai 2024	De la PS au CM2 (+ maternelle CRESTIN)

Sortie au parc de la Tête d'Or	Mai 2024	Maternelle
Sortie à la ferme	Juin 2024	Maternelle

L'activité natation a repris correctement cette année pour les CP et CE1 sur la piscine TRONCHET (dans le 6^{ème} arrondissement). Malheureusement aucune proposition n'est envisageable pour les plus grandes classes par manque de créneaux disponibles sur les centres nautiques lyonnais et de Vénissieux. Les parents d'élèves élus transmettront un courrier aux services académiques et municipaux leur regret de ne pas élargir l'offre aux cohorte qui ont vécu le confinement en CP et CE1.

Journée nationale des ATSEM le vendredi 22 mars. Intervention d'Arouna Cadirone: donner de la visibilité à ce qui est invisible du métier. Le travail est engagé avec l'équipe de Crestin / café avec parents + expos. Affichage photos sur temps périscolaires (temps de cantine) puis petit film sur une journée type d'ATSEM. Moment riche en échanges.

Point n° 8 : Questions diverses

-Conférence de sensibilisation au Harcèlement

Travail dès le cycle 1 / programmation 10h autour du harcèlement de la part des enseignants.

Faire de la sensibilisation aux parents sur l'utilisation des téléphones portables (logiciel de gestion, accompagnement des enfants pour éviter au max le harcèlement via les réseaux sociaux), beaucoup de gros soucis démarrent en 6^{ème} (collège + téléphone). Faire la distinction entre harcèlement et intimidation.

Assistante sociale école + directrice + Conseillère pédagogique n de la circonscription sont formées à la MPP (méthode de préoccupation partagée).

-La salle informatique

2 référents : M. Perrin et Mme Muzette : salle informatique qui dysfonctionne totalement. Système test à l'ouverture de l'école (une unité centrale et des serveurs légers donc peu de capacités de faire des choses avec les serveurs légers). Sont censés fonctionner mais système obsolète.

Réponse de la mairie : des réflexions sont engagées mais rien n'est pour l'instant arrêté.

Les ordinateurs des enseignants sont très obsolètes également, très lents alors que ce sont des outils de travail quotidien. Question des parents : Au lieu de faire un état des lieux, ne faudrait-il pas mieux renouveler totalement le matériel informatique ?

Maman d'élève (professeure de mathématiques en collège) expose son expérience pour rendre compte de la situation complexe de la situation informatique dans les écoles en vue de la progression de la scolarité vers le collège. En effet, les évaluations nationales d'entrée en 6^{ème} se réalisent sur l'outil informatique ce qui met de nombreux élèves en difficultés. Présence de M. SASSI (représentant mairie).

Sollicitation de la mairie par les parents : pourquoi les nouveaux horaires de périscolaire ? Peu de qualité possible avec les équipes d'animation donc nouveau moyen pour mettre plus de qualité en ne mettant qu'un seul temps et pas 2 temps distincts. Grand temps d'accueil avec départ échelonné mais avec une vraie équipe qui accompagne du début à la fin.

Aide aux devoirs ? Il n'y a pas de devoirs mais les devoirs oraux (relecture, révisions si).

Regret des familles qu'il n'y ait aucune concertation pour cette décision. Décision surprenante car peu logique dans le rythme de l'enfant et des familles. Les parents demandent la liberté de venir chercher leurs enfants quand ils le peuvent en garderie et pas à un horaire précis, d'autant plus que maintenant les parents peuvent rentrer dans l'école pour récupérer leurs enfants.

Les parents ont demandé une discussion et ils ont simplement reçu, plus tard, un mail pour les informer qu'on leur présenterait le nouveau projet éducatif. Aucune proposition de participation des parents pour ces décisions-là. Les parents font également part de leur déception de l'absence d'un représentant municipal en conseil d'école depuis septembre 2022.

Décision de la prochaine date du prochain conseil d'école : non décidée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20H 34.

A Lyon, le 14 mars 2024

Le secrétaire de Séance,

Mme Buscail, enseignante

La directrice

Mme Patriarca

Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Education nationale
- Madame Lecluse, adjointe à l'enfance et l'Education de la Mairie de Lyon 7^{ème}
- Monsieur Sassi, Responsable du secteur de Gerland à la Direction de l'Education de la Ville de Lyon
- Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves.
- Monsieur le DDEN
- Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe enseignante.
- Mesdames les ATSEMs
- Mesdames les AESH
- Mesdames et Monsieur les ASEP
- Messieurs les coordinateurs du périscolaire